

Quel avenir pour la santé au travail? Un mémorandum des académiques belges

Prof. L. BRAECKMAN, A. DESCHRIJVER, L. GODDERIS, P. HOET,
D. LISON, P. MAIRIAUX, B. NEMERY, M. VAN SPRUNDEL

La médecine du travail en Belgique est-elle malade ?



2012 - Note stratégique pour le futur de la médecine du travail en Belgique

APBMT, VWVA, SSSTr

- une médecine du travail disponible pour tous ;
- plus d'attention et donc plus de temps à accorder aux situations problématiques et aux besoins tant individuels que collectifs:
 - assurer un meilleur suivi des travailleurs qui ont des problèmes ;
 - une plus grande attention pour la reprise du travail après une maladie et la réinsertion (disability management) ;
- un financement global et forfaitaire demeurant dans l'enveloppe budgétaire actuelle ;
- une promotion de la santé dans le milieu du travail ;
- un renforcement de la participation des infirmiers aux différentes missions;
- une formation solide et un travail "evidence-based".

Un nouvel avenir pour la Santé et le Bien-Etre au Travail en Belgique

28 avril 2014

L. BRAECKMAN (UGent)
A. DESCHRIJVER (UA)
L. GODDERIS (KULeuven)
P. HOET (UCL)
D. LISON (UCL)
P. MAIRIAUX (ULg)
B. NEMERY (KULeuven)
M. VAN SPRUNDEL (UA)

Un nouvel avenir pour la Santé et le Bien-Etre au Travail en Belgique

28 avril 2014

CONSTATS

- La dispersion des compétences et des responsabilités
- Des structures fragmentées et sans coordination
- Un système focalisé sur le respect du prescrit légal, et qui ignore une partie importante de la population au travail
- Les fusions et la commercialisation du secteur des SEPPT

Un nouvel avenir pour la Santé et le Bien-Etre au Travail en Belgique

28 avril 2014

PISTES

- Actualiser, recentrer et revaloriser les missions
 - employabilité durable
 - bases scientifiques
- Impliquer toutes les parties prenantes dans une approche globale de la santé au travail
- Une révision du mode de financement
- Élargir l'approche à tous les travailleurs



Quel avenir pour la santé au travail ?

CONTRIBUTION LECTEUR Publié le mardi 28 avril 2015 à 09h04 - Mis à jour le samedi 02 mai 2015 à 18h08



Recommander Partager 61 Tweeter 12 1

- Plus de 10% des banquiers risquent un burn-out
- Cinq jeunes entrepreneurs prometteurs récompensés

ENTREPRISE / EMPLOI **Une opinion de François Ladrrière, administrateur général du Groupe CESI, Service externe de prévention et protection du travail.**

Le bien-être au travail, monnaie d'échange dans les négociations interprofessionnelles, est en danger. Quel avenir pour un secteur levier de santé publique ?

AR 24 avril 2014
statut employés – ouvriers

tarification SEPP
disponibilité prépensions



La différence entre le possible et l'impossible, c'est la volonté